maître d'ouvrage

préfecture de l'Essonne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
et interdépartementale
de l'Équipement

Vu, pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
Evry, le 26 septembre 2006
Le Préfet de l'Essonne

Gérard MOISSELIN

approuvé le 26 septembre 2006

plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRi), vallée de l'Yvette

Communes de Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saulx-lès-Chartreux, Savigny-sur-Orge et Villebon-sur-Yvette

approuvé par l'arrêté préfectoral n° 2006-PREF.DRCL/586 du 26 septembre 2006

carte des zones des aléas

maître d'œuvre

direction départementale

de l'Équipement de l'Essonne

Service des Actions Juridiques
de l'Urbanisme et de l'Environnement
Bureau Risques Naturels et Technologiques
Boulevard de France 91012 Evry cedex
Téléphone : 01 60 76 23 00
Télécopie : 01 60 76 23 45

échelle 1/5000.

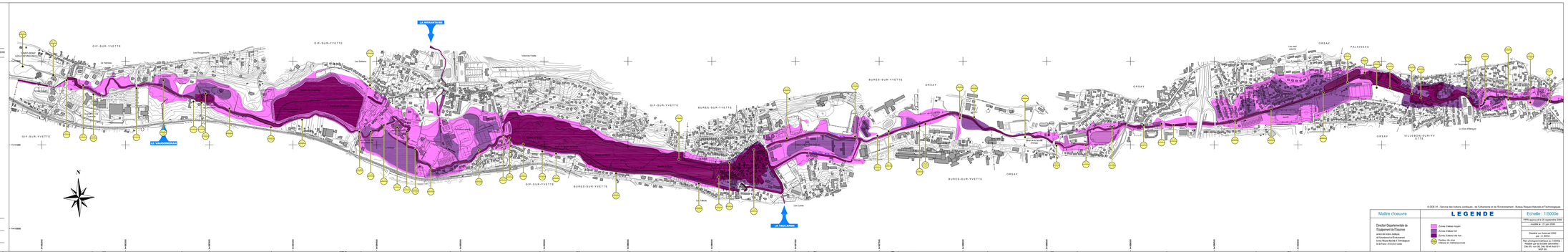
LA MASSÉRAN
LA VAUCOUPET
LA VIGNE AUX LOUPS
LA MARE AUX CANARDS
LA MARE AUX VANNEAUX
LA MARE AUX CHEVAUX
LA MARE AUX CROCODILES
LA MARE AUX BICHES
LA MARE AUX CERFS
LA MARE AUX ÉLÉPHANTS
LA MARE AUX GIRAFES
LA MARE AUX SINGES
LA MARE AUX OURS
LA MARE AUX LIONS
LA MARE AUX TIGRES
LA MARE AUX ZÈBRES
LA MARE AUX HIPPOPOTAMES
LA MARE AUX RHINOCÉRO